

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCATION - Session 2024

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

POLYMÉCANICIENNE CFC POLYMÉCANICIEN CFC

Connaissances professionnelles et culture générale

Chef-expert :

Monsieur Christian RUSSI
Rue Georges-Perrenoud 13
2400 Le Locle
Tél. 032 930 81 01
Courriel : crussi@comadur.ch

IMPORTANT

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

EXAMENS

Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe

Culture générale : (selon planning)

Voie G : Vendredi 31 mai 2024 de 09h00 à 12h00 - Aula - CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Voie E : Vendredi 31 mai 2024 de 14h00 à 17h00 - Aula - CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Supports personnels de cours ECG
- Un dictionnaire (papier ou numérique)
- Une calculatrice (pas de téléphone portable)
- Un livre d'orthographe

Connaissances professionnelles écrites : (selon planning) **L'examen se déroule « en ligne »**

12 et 13 juin 2024 à 08h30

CPNE-TI, Salle 238 et 314 (selon tableau d'affichage) - Klaus 1, 2400 Le Locle

Moyens auxiliaires autorisé :

- Calculatrice
- Supports de cours et brochures utilisés dans la formation dont les TE
- Résumés
- Examens libérés (version « candidat »)

Seuls les documents en format « papier » sont autorisés.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les résultats seront communiqués aux candidat par courrier postal lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – bâtiment – Alimentation

Annexe

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA
- aux expert-e-s
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG